

Reïllanne

# Bulletin d'info municipal



## Sommaire

- Édito - 2
- Vie municipale - 3 à 8
- Communauté de communes - 9 & 10
- Vie des assos - 11 & 12
- Vie du village - 13 à 26
- Agenda - 27
- Infos pratiques - 28



# Édito



On se réjouit que, depuis quelques années, de nouvelles familles choisissent de s'installer à Reillanne. À ce jour, et en attendant le prochain recensement, nous sommes 1 710 Reillannaises et Reillannais, et notre école accueillera d'ici 2 ans de nouveaux petits écoliers. L'attrait de notre village est incontestable, ce qui doit nous inciter à anticiper les futurs investissements, en associant développement, qualité de vie et environnement. Vous trouverez dans ce bulletin un dossier consacré à l'activité économique à Reillanne.

Malgré une année 2020 compliquée pour l'activité économique, la création de nouveaux commerces et le développement de petites entreprises artisanales à Reillanne nous encouragent à envisager, dans le cadre du PLU notamment, un certain essor de notre village dans l'avenir. La bonne santé économique et commerciale de Reillanne permet à nouveau à des jeunes de « vivre et travailler au pays », pour paraphraser un mot d'ordre des années 80. Toutefois, l'accroissement de la population doit rester raisonnable. Pour cela, il nous faut veiller à la destination des sols, lutter contre la spéculation immobilière et préserver notre cadre de vie, avec son environnement exceptionnel.

Dans le cadre du PADD (plan d'aménagement et de développement durable) élaboré en 2016, nous envisageons une population de 2 000 habitants maximum d'ici 10 ans. Cela demande des investissements très importants, surtout en matière de logements et d'infrastructures, comme l'école par exemple. Le désendettement de la commune et les orientations budgétaires de ces dernières années ont d'ores et déjà permis d'engager des projets avec plus de sérénité. Mais il nous faut rester prudents, au regard des incertitudes liées à la crise sanitaire, mais aussi à la politique de l'État vis-à-vis des collectivités locales.

L'apport de la fibre prochainement, l'inventivité et la réactivité de nos commerçants, notamment avec le *click & collect*, et de nos artisans, avec notre soutien actif, sera un nouvel atout.

J'observe avec intérêt qu'au niveau national et international, les idées de partage des richesses, de taxation des multinationales et des grandes fortunes progressent – on le voit aux États-Unis avec de nouvelles propositions de fiscalité inédites dans ce pays ultra-libéral – tant il devient urgent de trouver les moyens de répondre aux besoins des états en matière de développement d'énergies et d'infrastructures plus respectueuses de l'environnement...

Dans le même temps, il ne faudrait pas oublier les hommes... Après la Seconde Guerre mondiale, le programme de reconstruction du Conseil National de la Résistance a apporté des droits nouveaux comme la Sécurité Sociale, et a largement contribué à la relance de notre économie durant les Trente Glorieuses. Espérons qu'à cette crise sans pareille succède une embellie sociale, économique et écologique. À nous de la construire ensemble !

*Claire Dufour, maire de Reillanne*



# Vie municipale

## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

(à consulter sur le site [mairiereillanne.com](http://mairiereillanne.com))

### Séance du 23 mars 2021

- Demande d'aide financière au conseil départemental pour l'extension du réseau AEP des Bédauches à Reillanne dont le plan de financement est le suivant :

Dépenses : 17 730.00 € HT

Recettes :

Subvention AE 40% : 7 092.00 €

Conseil départemental 20% : 3 546.00 €

Autofinancement commune : 7 092.00 €

### Séance du 31 mai 2021

- A l'unanimité le conseil municipal décide de mettre en vente un bien immobilier communal situé à St Denis au prix de 105 000 € (estimation Safeti) ; la proposition de vente sera faite en premier lieu au locataire occupant et tous les diagnostics obligatoires seront effectués.

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, s'oppose au transfert automatique de la compétence PLU à la CCHPPB.

- À l'unanimité le conseil municipal accepte le retrait de la commune du Chaffaut-Saint-Jurson du Syndicat Mixte de la fourrière.

- Le conseil, à l'unanimité, adopte les propositions de création de deux emplois d'adjoints techniques 2ème classe à temps complet à compter du 1er juin 2021, pour des fonctions d'agents polyvalents du service technique., ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

- Tirage au sort de la liste des jurés pour le jury criminel 2022.

## ADRESSAGE : DÉNOMINATIONS APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 31 mai 2021 a adopté à l'unanimité le projet de dénomination de l'ensemble des voies du village et la numérotation métrique des habitations. Nous avons édité l'ensemble des cartes transmis par La Poste. Celles-ci sont disponibles à l'accueil de la mairie. Ainsi chacun peut connaître le nom de sa voie et le numéro qui lui a été attribué. Nous installerons une permanence à l'automne pour distribuer gratuitement les numéros, des plaques en céramique commandées à une artisane reillanaise, à chaque habitation. Une communication spéciale sera mise en place.

Peu de changement est apporté dans les dénominations des voies. Cependant, le conseil approuve la proposition de rajouter le prénom *Olivier* au Cours. Ainsi il devient : Cours Olivier Thierry D'Argenlieu. Pourquoi cela ? Olivier Charles Marie est mort pour la France en mai 1940. Si son action pour notre pays est reconnue, il n'en est pas de même pour son frère Georges, amiral et religieux qui, après avoir rejoint la France libre en 1940 à Londres est nommé en 1941 haut-commissaire pour le Pacifique.

Au cours de son séjour en Nouvelle Calédonie, son autoritarisme cassant lui vaut l'animosité de la population, et des troubles éclatent. En septembre 1945, il part pour Saïgon où il retrouve le général Leclerc, mais ils n'ont pas la même position concernant les négociations avec Ho Chi Minh.

Alors que le 6 mars 1946, on signe un accord reconnaissant la République du Vietnam comme un état souverain, Georges Thierry d'Argenlieu le qualifie de « Munich indochinois » et proclame la république de Cochinchine. Il fait bombarder Haïphong pour s'emparer de son port, et un millier d'obus s'abat sur la ville tuant 6 000 civils. Le 19 décembre 1946, le Viet Minh riposte, et c'est le début d'une guerre qui durera huit ans pour la France, les USA s'engageant ensuite dans la guerre du Vietnam que l'on sait. Son action étant controversée, l'amiral est rappelé en France où il se retire dans les Ordres. Désormais, et afin de lever toute ambiguïté, le Cours s'appellera Cours Olivier Thierry d'Argenlieu (1887-1940) comme celui qui figure sur le monument aux Morts. (*détails biographiques : source Wikipédia*).

*Francis Marguerite, maire adjoint*



# Vie municipale

## 1<sup>ÈRE</sup> RÉUNION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT OU COMMENT BIEN VIVRE À REILLANNE

La commission « environnement » s'est réunie le 7 avril 2021, animée par Muriel Lavault, Jean Yves Domalain et Lucie Roux. Outre ces trois élus, six personnes ont participé à la réunion, au cours de laquelle il a été décidé que la commission se réunira chaque trimestre. Les diverses questions abordées ont concerné les projets communaux et le logement, ainsi que l'installation à Reillanne d'une houblonnière. La ressource en eau le permet-elle ?

Une préoccupation forte ressort des échanges : comment bien vivre à Reillanne ?

En effet, notre population s'accroît, et c'est tant mieux, mais cela pose divers problèmes. Par exemple, pouvons-nous réfléchir à nos déplacements dans le village, et à la place de la voiture, toujours plus présente ?

Des pistes de travail sont soulevées pour les prochaines rencontres : les énergies renouvelables, l'alimentation, l'agriculture...

Si vous êtes intéressés par ces thématiques, venez nous rejoindre en vous inscrivant en mairie. Les comptes-rendus sont en ligne: <https://mairiereillanne.com/vie-municipale/commissions/>

## ÉCO-CITOYENNETÉ : UNE JOURNÉE POUR EMBELLIR LA PLACE

Samedi 29 mai un groupe d'élus et de citoyens de tous âges s'est attaché à végétaliser et fleurir l'espace sous le Monument aux morts, place de la Libération. Tout cela dans une bonne chaleur et avec une super motivation. Le midi, l'ombre des marronniers était la bienvenue pour le pique-nique.

Le massif du Monument était auparavant un espace en grillage avec quelques arbustes et rosiers, difficile pour l'entretien à entretenir, et surtout avec un impact visuel désagréable. Le grillage ayant été supprimé par le service technique, le groupe s'est attelé à arracher le chiendent, décaisser et planter rosiers et arbustes. La fontaine étant proche, l'arrosage sera facilité.

Dans un second temps, nous y avons déplacé, et fleuri, les jardinières provenant du Cours, où elles étaient en

partie moribondes, en raison du manque d'eau régulier notamment. Ce travail réalisé, un tapis de gravier a été répandu sur un feutre géotextile, afin de lutter contre les herbes indésirables, pour arroser le moins possible et aussi apporter une note esthétique à ce massif. Ce dernier espace maintenant ouvert sur la place apporte un vrai plaisir des yeux.

Cela a été une vraie journée d'engagement, de retroussage de manches, d'énergie apportée, de convivialité. Seul bémol, nous avons dû renoncer à une partie de notre programme, faute de bras. La prochaine fois, nous espérons être un peu plus nombreux. Nous croyons à cette démarche collective, que nous continuerons de notre côté à proposer.





# Vie municipale

## CLÔTURER SON TERRAIN : IL FAUT FAIRE UNE DÉCLARATION PRÉALABLE EN MAIRIE

Chacun pense bien connaître les limites de son terrain. Pourtant, il arrive assez fréquemment que des propriétaires empiètent sur le terrain du voisin ou sur le domaine public. Pour éviter toute contestation une fois les travaux exécutés, il est nécessaire de déposer en mairie une déclaration préalable de travaux ou DP. Il s'agit d'une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Une clôture peut être constituée d'une haie végétale, de grillage, de parois ajourées, de tout autre élément permettant de fermer un terrain ou d'une combinaison de plusieurs éléments. Si la clôture est nécessaire à l'activité agricole ou forestière, elle n'est pas soumise à une autorisation d'urbanisme. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.



Pour constituer votre dossier ou remplir un formulaire: <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

## DÉPÔTS SAUVAGES : NOUVELLES MESURES RÉPRESSIVES

A Reillanne, les incivilités se multiplient autour des îlots de tri. Nos agents passent beaucoup de temps à ramasser les ordures, les cartons, la ferraille, les jeux d'enfants, les matelas, et j'en passe, déposés par des individus qui, par paresse ou facilité, renoncent à se rendre à la déchetterie ouverte 4 demi-journées par semaine ou à un autre îlot quand celui-ci est plein. On ne pourra pas prôner indéfiniment le *vivre ensemble* et le respect de notre environnement avec de tels comportements, qui ruinent les efforts de la majorité des Reillannais et de plus coûtent cher à la collectivité. Le temps passé à ramasser les dépôts sauvages n'est pas consacré à la bonne tenue du village par le personnel communal. Comme tous les ans à la même période, la nature reprend ses droits partout et les employés du service technique voient leur tâche se compliquer quand ils passent de longues heures autour des containers et à faire des navettes à la déchetterie.

Ainsi, week-end apocalyptique, les 3 et 4 juillet derniers, des individus ont déposé des déchets au pied des îlots de tri situés à la Garde de Dieu. Ces détritiques ont été ramassés par nos agents le lundi matin après avoir ouvert les sacs pour rechercher les contrevenants. Ceux-ci, preuves à l'appui, seront verbalisés.

Selon la *lettre du Maire* de septembre 2020, la « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020 a prévu un certain nombre de mesures contre les dépôts sauvages d'ordures. Pour agir à la source, une filière à responsabilité élargie du producteur (REP) sera créée le 1er janvier 2022 pour les déchets du bâtiment ce qui permettra de créer un réseau de points de collecte et une reprise gratuite pour les déchets par la filière. Les entreprises du bâtiment et les artisans auront donc accès à des points de collecte accessibles et gratuits. Les amendes

.../...



# Vie municipale

administratives (1 500 €) payées par les auteurs de dépôts sauvages seront perçues par les collectivités locales. La loi aggrave les sanctions pour les rendre dissuasives. Cette loi sera complétée par un renforcement de la contravention sanctionnant les petits dépôts sauvages ; celle-ci passera de la 3ème à la 4ème classe (135 €). La loi prévoit également de nouvelles mesures pour aider les maires : l'accès au système d'immatriculation des véhicules et l'utilisation de la vidéosurveillance pour faciliter l'identification.

Nous allons développer les politiques de pédagogie en faveur du tri sélectif, informer sur les politiques tarifaires individuelles qui pèseront davantage sur les familles si nos comportements n'évoluent pas dans ce sens. Dans le même temps, nous allons verbaliser les contrevenants. Enfin, avec l'appui de la communauté



de communes, nous mettrons en place un système de surveillance notamment à la Garde de Dieu pour contrôler les îlots de tri. Nous refusons de faire porter à l'ensemble du village les comportements irresponsables d'une petite minorité.

*FM, maire adjoint*

**DERNIERE MINUTE :** Un conseiller municipal qui interpellait un Reillannais indélicat alors que ce dernier jetait des déchets non conformes dans un container, s'est fait insulter et agresser. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie par la commune et l' élu en question, nous vous en tiendrons informés. Rappelons qu'il y a quelques mois, le Parlement a renforcé les sanctions au pénal contre toutes les agressions envers les élus dans l'exercice de leurs fonctions.

## À PROPOS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Fréquemment, on vient en mairie signaler des points lumineux défectueux, ampoules grillées ou allumage intempestif. Auparavant, la mairie contactait l'entreprise en charge de la maintenance et signalait les points lumineux à réparer. Depuis plusieurs années, la mairie n'a plus la compétence de l'éclairage public ; elle a été

confiée au SDE04 (Syndicat d'Énergie) qui traite directement avec l'entreprise. Nous déplorons les retards d'intervention et les manquements constatés. La municipalité fait son possible pour remédier à cette situation pour la satisfaction de tous. Merci de votre patience et de votre compréhension.



# Vie municipale

## HISTOIRES D'EAU : POUR RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À SA PRÉSERVATION

À l'initiative du Parc du Luberon et en partenariat avec lui, la commune, très engagée dans ce domaine, a organisé une journée sur le thème de l'eau et sa préservation. Celle-ci s'est déroulée sous un beau soleil samedi 5 juin, place de la Libération, tout près de la fontaine et à l'ombre des marronniers, enfin presque...

Divers stands d'information et des animations ont été proposés toute la journée sur les usages de l'eau et les moyens de les restreindre de façon innovante et intelligente. Deux temps forts notamment ont enthousiasmé le public : la visite du verger villageois avec la conteuse Christine Gadeyne, et le Théâtre Forum par le théâtre Mandin, place Jacqueline Bouquier.

Le verger est géré par l'association « Le PoirierR » et dispose à ce jour de 130 arbres fruitiers de variétés anciennes, offerts par la Maison de la biodiversité La Thomassine (Manosque). Une vingtaine de bénévoles gère cet espace, et notamment l'arrosage qui se fait tous les quinze jours ainsi que le paillage pour en éviter l'évaporation. C'est donc dans ce beau lieu et À *Pas Contés* que la conteuse a entraîné le public dans des histoires qui rappellent nos liens intimes avec la nature et la terre. Il y eu même un imprévu musical par des musiciens de Saint-Denis. Que du plaisir pour tous nos sens !

Le Théâtre Forum a lui aussi embarqué le public dans un échange fructueux, plein d'humour et de pertinence entre spectateurs et comédiens. Pour rappel, ce théâtre est un outil qui permet au spectateur de participer en réagissant à une proposition théâtrale sur un thème précis, en l'occurrence l'eau. Ce dernier peut même prendre la place du comédien !



L'idée est d'imaginer collectivement des solutions alternatives. Les sujets abordés ont été divers et variés, du particulier qui arrose avec un forage non déclaré ou l'agriculteur qui fait de même en période d'interdiction préfectorale, à l'individu qui jette ses gravats dans la rivière ou le responsable de gîte qui veut plaire à tout prix à ses clients sans économiser l'eau... Bref, de quoi alimenter le débat et susciter beaucoup de réactions. Merci au public et aux animateurs d'avoir fait un succès de cette journée!

Jean-Yves Domalain



# Vie municipale

## TRAVAUX RÉALISÉS EN JUIN : LA GARDE DE DIEU ET L'ÉCOLE



À la Garde de Dieu, en attendant le nouvel abris bus, un nouveau quai pour les bus a été réalisé par la Région Sud.



École communale : des stores ont été posés dans toutes les classes. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Komilfo. Ils ont été subventionnés à 60 % par la DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux).

DETR 6 737,00 € HT

Autofinancement 4 491,33 € HT

**Info marché :** le poissonnier ne viendra plus le vendredi ; il sera désormais présent sur le marché du jeudi, qu'on se le dise!





# Communauté de communes

## TRANSFERTS DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : QUELLES CONSÉQUENCES POUR REILLANNE ?

Lors du dernier conseil municipal, celui-ci a réaffirmé à l'unanimité son refus du transfert automatique de la compétence PLU à la communauté de communes, car il s'agit de conserver la maîtrise du foncier pour notre commune. Si depuis de nombreuses années, les moyens des communes sont mutualisés, les Reillannais constatent dans leur vie quotidienne sans forcément l'appréhender, les difficultés et les dérives qui résultent de décisions budgétaires éloignées parfois des préoccupations locales.

Quelques exemples concrets : chaque année, nous programmons des rénovations de voirie, de murs affaiblis ou de chemins détruits par les intempéries, et nous relayons des problèmes de traçages, de manque de panneaux auprès de notre communauté de communes, la CCHPPB. Celle-ci, en fonction des demandes des 21 communes et du budget prévu pour ce poste (1million d'euros cette année) ne répond pas forcément à nos besoins, suscitant frustrations et incompréhensions de nos concitoyens. Il faut souligner que les inondations survenues fin 2019 à St Maime et Dauphin ont mobilisé d'importants moyens, car la solidarité l'imposait.

Autre exemple, depuis deux ans, la CCHPPB détient la compétence « tourisme », et de fait l'entretien et le balisage des chemins de randonnées. Cette année particulièrement, ceux-ci sont envahis par de hautes herbes et des ronces ; nous sommes intervenus auprès du président Jacques Depieds afin de l'alerter sur cette

question qui pose des problèmes de sécurité et de confort pour les randonneurs. Il s'agit de trouver ensemble une solution immédiate, avant d'en construire une plus pérenne.

Si la communauté est exemplaire dans le domaine de la collecte des déchets et du tri, il n'en demeure pas moins que les ilots de tri mis en place par la municipalité de Christine Baptiste sont mal placés et trop peu nombreux. De plus, ceux-ci nécessitent réparations et renouvellement. L'ensemble de la communauté a approuvé l'installation de nouveaux ilots et le remplacement de certains très abimés. Ceux-ci seront mis en place progressivement et Reillanne fera partie des bénéficiaires, mais à un rythme que nous ne maîtrisons pas.

Ces exemples illustrent les difficultés rencontrées par les collectivités locales suite aux transferts de compétences aux EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale). Avec 21 communes (Communauté de communes Haute Provence Pays de Banon) il est encore possible que chacune y trouve son compte et que le dialogue soit aisé. Cependant, avec plus de 50 communes dans les conseils d'agglomération comme à Manosque ou Sisteron, la voix des petits villages risque de se perdre.

*FM, maire adjoint*





## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS DE COMMUNAUTÉ

**18 mars 2021**, Madame Claire Dufour, maire de Reillanne, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 33 délégués présents et 4 procurations.

### ● Comptes administratifs 2020 et affectation de résultats

L'assemblée adopte à l'unanimité les comptes administratifs pour les budgets : principal, économie, déchets ménagers et SPANC ainsi que l'affectation des résultats.

### ● comptes de gestion 2020

Adoption à l'unanimité les comptes de gestion 2020.

### ● Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le conseil de communauté approuve la proposition du service des impôts : tous les usagers doivent contribuer aux charges du service.

### ● Sondes de contrôle remplissage colonnes de déchets

A la majorité, l'assemblée décide de retenir et signer l'offre de l'entreprise la mieux disante BH Technologie

### ● Consultations

Architectes (Pithoiset –Detot) retenus pour les travaux de la maison « Fontès » à Reillanne.

### ● Contrat de relance pour la transition énergétique

Le président informe les élus sur le plan de relance européen REACT EU ; la région sud pourrait bénéficier de 110 millions d'euros. Les projets de maison de santé de Banon, St Michel et éventuellement Mane pourraient être présentés.

### ● Convention pour les DEEE

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature de la convention pour la collecte des déchets d'équipements électroniques et électriques.

● Concernant les travaux de voirie, le président demande que les communes priorisent ; les estimations s'élèvent à 1 000 000 €.

**15 avril 2021**, Monsieur Granet, maire de Revest du Bion souhaite la bienvenue aux conseillers. Le quorum est atteint avec 32 délégués et 4 procurations.

### ● Taux d'imposition 2021

Adoption à l'unanimité des taux :

- |                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| - Taxe foncière bâtie            | 6,92 %  |
| - Taxe foncière non bâtie        | 22,65 % |
| - CFE (contribution entreprises) | 30,86 % |

### ● Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Adoption à l'unanimité du taux à 9,5 %

● **Produits GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

- Produit de la GEMAPI fixé à 130 000 € avec 29 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention.

### ● Budgets

Adoption à l'unanimité des budgets primitifs 2021, service principal :

- fonctionnement 6 672 287 €

- investissements 3 061 403 €

service économie :

- fonctionnement 2 225 494 €

- investissements 6 006 122 €

service déchets ménagers :

- fonctionnement 1 866 132 €

- investissements 2 525 648 €

service SPANC

- fonctionnement 43 338 €

- investissements 24 000 €

### ● Protocole transactionnel – Planétarium St Michel

Les honoraires de l'architecte sont fixés à 180 000 € avec 12 voix pour, 8 contre et 16 abstentions.

**22 juin 2021**, Madame Michèle Bertin, maire de Dauphin accueille les conseillers. Quorum atteint avec

30 délégués et 5 procurations.

### ● Financements obtenus au titre de la DETR

Planétarium 200 000 €, crèche intercommunale

330 000 €, acquisition véhicule pour déchets

ménagers 70 000 €.

### ● Décisions modificatives aux budgets

Déchets ménagers : 3 000 € de dépenses imprévues sur les vêtements de travail (fonctionnement).

Budget principal : 4 200 € dépenses imprévues pour l'acquisition d'une nouvelle auto-laveuse pour le gymnase (investissements).

Budget économie : 35 000 € dépenses imprévues pour l'installation d'une climatisation sur le bâtiment Techno Concept pour relocation (investissements).

### ● Projets état d'avancement

Avant projet établi par l'architecte pour la construction de garages à la déchetterie de Banon La salle polyvalent de Villemus devrait être terminée d'ici la fin de l'année.

Estimatif et calendrier transmis aux élus pour le projet de centre médico social (2 000 000 €) ; les financements pour la crèche à St Michel sont les suivants : 330 000 € région, 330 000 € l'Etat, 130 000 € département, 650 000 € CAF, reste l'Europe.



# Vie des associations

## L'ÉCOLE DE MUSIQUE : BILAN ET PERSPECTIVES

Après une année encore chaotique en raison des restrictions liées au Covid, c'est l'heure du bilan pour cette première année de l'École de Musique en tant qu'association. Et le bilan est plutôt positif ! Nous avons pu organiser une petite présentation de fin d'année du travail effectué depuis le mois de septembre pour nous en rendre compte, le mardi 22 juin dernier sur la Place Jacqueline Bouquier. Nous avons pu voir combien les élèves étaient heureux de venir sur scène, et le public ravi de les applaudir ! Un moment de joie et de partage autour d'un petit goûter offert par l'École de Musique, afin de terminer cette année rebondissante, dans la convivialité et la générosité.

Lors de cette soirée nous avons également pu remercier notre professeur de guitare, Hugo Kettenmeyer, qui quitte son poste pour des raisons logistiques, celui-ci habitant trop loin de Reillanne. Un poste d'enseignant en guitare est donc à pourvoir et si cela vous intéresse vous pouvez nous écrire à [ecolemusiquereillanne@gmail.com](mailto:ecolemusiquereillanne@gmail.com), nous étudierons toute les propositions avec attention.

Nous avons l'espoir que l'année prochaine sera plus fluide, car c'est aussi la régularité qui fait la qualité d'un apprentissage et qui surtout, permet de garder la motivation ! :-)

Les propositions seront toujours riches et variées : flûte traversière, batterie, percussions, piano, chant lyrique, chorale moderne et classique, atelier de découverte pour les petits, musique en pratique pour les plus grands, et ... guitare !!

Nous ajoutons que nous organiserons dès que possible une Assemblée Générale, afin de former le Conseil d'Administration, ce qui n'a malheureusement pas été possible pour l'instant (et nous le déplorons) à cause des restrictions Covid...

Nous espérons vous voir encore nombreux l'année prochaine et nous vous souhaitons un magnifique été !!

Rendez-vous début septembre pour les inscriptions !

Renseignements :

par téléphone : Pauline : 07 67 30 37 58

ou par mail : [ecolemusiquereillanne@gmail.com](mailto:ecolemusiquereillanne@gmail.com)

*Juliette Masse*



*Pauline Paguet et les jeunes musiciens et musiciennes*



# Vie des associations

## LA SYNERGIE DE GRAFIKAS, LABO NOVO ET MUSÉE DES AMIS DES ARTS : ÇA DONNE QUOI? LE B!GRE !

Le B!GRE! Rencontre des arts graphiques mêle 33 artistes du territoire et internationaux autour de la passion de l'écrit et de l'image. Le Bigre! a été initié par l'atelier Grafikas et le Labo Novo 'Station internationale d'art performance', et il est né de l'urgence de rassembler et d'offrir des espaces libres d'expression, d'expérimentation et de rencontre pour les arts visuels dans cette période mouvementée...

L'atelier Grafikas est un espace dédié à la gravure et la typographie, ouvert au public le jeudi après-midi. Et le Labo Novo est une hétérotopie, une maison d'art et d'essai ....

Nous avons reçu quelque 350 visiteurs au Labo Novo et au musée des amis des arts. Nous nous en réjouissons pour les artistes et les éditeurs impliqués, et également pour Reillanne. On a pu y admirer de la lithographie, de la xylographie, de la calligraphie, de la typographie, de la sérigraphie, de la bande dessinée de la gravure sur tétrapack, de la linogravure, de l'aquarelle, des interventions poétiques, du dessin à l'encre de Chine, de la peinture et du collage.

*Grafikas et Labonovo team :)*

<https://bigre.tumblr.com/programme>



**Forum des associations 2021**

**samedi 11 septembre de 9h à 13h place de la Libération**



# Vie du village

## RETENUES COLLINAIRES : RESSOURCE PRÉSERVÉE OU « FUITE » EN AVANT ?

Selon le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le haut Calavon et le Largue sont considérés comme des cours d'eau déficitaires en été. Parmi les actions mises en œuvre dans le volet « agricole » du schéma, plusieurs projets de retenues collinaires sont en cours de réalisation dans notre département, dont deux par des agriculteurs reillannais. Il s'agit de stocker l'eau en hiver pour une utilisation en période estivale, et ainsi supprimer les prélèvements dans les cours d'eau en été. Ces projets sont financés à 40% par la Région et 50% par l'Agence de l'eau.



*Retenue du vallon de Garabrun créée en 2009*

Chacun a pu observer au bord de la D4100 entre Reillanne et Cereste, la réalisation d'une retenue collinaire imposante, sur la propriété de Jean-Pierre Goliath. Cet agriculteur reillannais avait déjà installé en 2009 une retenue de 17 000 m<sup>3</sup> au ravin de Garabrun, alimentée jusqu'en mai et déconnectée de la rivière ensuite. La nouvelle retenue, d'une capacité de 45 000 m<sup>3</sup> et d'un coût global de 500 000 euros, sera alimentée par la surverse de la première retenue, et doit permettre au GAEC de « sécuriser » ses 120 ha de courges, melons, semences et lavandin, sans plus prélever d'eau dans les milieux naturels durant l'été. Avec la nouvelle retenue, le Gaec de Garabrun espère disposer d'eau d'un été sur l'autre, mais jusqu'à quand ?

Le manque d'eau fera-t-il bouger les lignes chez les agriculteurs dits conventionnels, y compris dans le choix des cultures ou le mode d'arrosage ? On voit se multiplier la culture de plantes aromatiques. Si ces cultures, dont les cours sont d'ailleurs en baisse, sont encore une opportunité valable pour les agriculteurs, elles ne contribuent pas à notre alimentation. « Avant, on faisait des courges sans eau, aujourd'hui ce n'est plus la peine d'y penser »,

observe Gilles Brun, autre agriculteur à Reillanne, dans un entretien paru dans l'Espace Alpin de novembre 2020. À l'initiative d'une retenue de 20 000 m<sup>3</sup> créée en 2020 au vallon de Carluc, le GAEC de Paradis s'est reconverti dans la production de semences après avoir délaissé celle de salades, trop gourmande en eau. Leur système de goutte-à-goutte était depuis longtemps alimenté par trois retenues collinaires construites entre 1975 et 2003, devenues insuffisantes.

Par ailleurs, des voix s'élèvent contre le développement des retenues collinaires. On observe que de telles masses d'eau peuvent modifier l'écosystème local, et que l'eau retenue en hiver n'alimente plus les nappes phréatiques. L'urgence serait-elle plutôt de repenser la manière de cultiver la terre, en adoptant des pratiques moins productivistes, et plus respectueuses de l'environnement ? On note toutefois que parmi les projets en cours, certains sont menés par des agriculteurs bio, comme à Limans par Longo Maï avec trois petits bassins.

.../...



# Vie du village

Chef de projet à la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, Noël Piton se veut rassurant : « Sur les deux bassins versants concernés, ces projets auront permis d'ici deux ou trois ans d'économiser en été 240 000 m<sup>3</sup>. Les débits estivaux du Calavon et du Largue devraient donc bénéficier de cette substitution, qui permet surtout aux agriculteurs de continuer leur activité et de maintenir leurs emplois ».

Comment résoudre la tension entre production agricole, emploi et environnement ? Là est la question, et elle n'est pas simple.

*Isabelle Grenut*



*La nouvelle retenue, d'une capacité de 45 000 m<sup>3</sup>*

## LES CASTORS DU LARGUE : DES INDICES QUI NE TROMPENT PAS !

Au bord du Largue à Reillanne, on peut observer des signes de la présence du castor (*Castor fiber*). Il s'agit d'une espèce végétarienne protégée – son habitat et sa ressource en nourriture sont menacés – à ne pas confondre avec le ragondin ou le rat musqué, parfois considérés comme nuisibles. Le castor a été chassé depuis le Moyen Âge pour sa viande et sa fourrure, mais également pour ses glandes à castoreum, une substance qui fut longtemps utilisée, entre autres, en médecine et en parfumerie. Dans notre région, outre le Largue, le castor recolonise la Durance, le Verdon, l'Encrême et le Calavon. Le bois taillé porte la marque des dents puissantes de ce rongeur nocturne, qui laisse au sol de gros copeaux d'abattage. Par ailleurs, dans la rivière même, on peut reconnaître les amas de bois qui constituent son habitat, et parfois, au sol, les coulées de son passage. On se réjouit de la diversité écologique de cette rivière parfois impétueuse, qui coule entre Reillanne et Lincel.

IG



*Bois taillé et copeaux*



*Amas de bois visible au second plan*





# Vie du village

## UN REFUGE LPO AU CŒUR DU VILLAGE ? OUI, RUE DES OISEAUX !

Gros-becs, chardonnerets, mésanges bleues ou charbonnières, rouges-gorges, guêpiers, tourterelles, moineaux... On peut observer tous ces oiseaux au refuge créé dans une petite rue du village ancien par Marie et Hervé Fosséries. Dès 2001, avec l'accord de M. Bressand alors maire, le couple reconstruit quelques restanques, à partir d'un talus d'herbes, de ronces et de pierres éboulées, servant de dépotoir. « Quand il n'y avait pas de poubelles dans le village, les gens jetaient dans les recoins. Nous avons évacué plusieurs bennes de débris, puis nous avons construit des murets avec les pierres trouvées sur place et planté des végétaux », précise Marie Fosséries.

Mangeoires durant l'hiver – avec graines de tournesol et millet – et eau toute l'année sont à disposition des oiseaux, mais hors de portée des chats tenus à distance par des clôtures électriques. Et comme les oiseaux « mangent comme des cochons » les graines tombées ne sont pas perdues : des hérissons s'en régalaient un étage plus bas.



De plus, de nombreux insectes colonisent le sol et les plantations, participant à la vie de ce milieu. Le refuge est classé par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et cette heureuse occupation du domaine public fait l'objet depuis plusieurs années d'une convention municipale.

« Les oiseaux nous connaissent », s'amuse le couple, qui insiste sur sa démarche désintéressée : « C'est un principe de vie qui nous anime. Nous voulons penser au-delà de notre propre existence, et que surtout cet endroit s'inscrive dans le patrimoine villageois et se pérennise ». Dans cet esprit, la rue qui accueille le refuge sera bientôt nommée « rue des Oiseaux », une belle reconnaissance pour ces deux passionnés de nature, et leurs protégés.

IG





# Vie du village

## UNE DRÔLE DE MIGRATION : LES OISEAUX DE TROTTOIR

On a pu observer une drôle de migration dimanche 6 juin sur le marché de Reillanne : les Oiseaux de Trottoir, douzaine de volatiles à voix, vent, cordes ou percussions ont choisi notre trottoir, pour notre plus grand plaisir. Des Oiseaux qui jouent et chantent, de Brassens à la Mano, selon des arrangements subtil et efficaces.

Ils se déplacent à bicyclettes, leur instrument au dos, et ne craignent pas d'improviser, même pour leur campement du soir chez l'habitant.

Pour suivre leur tournée:

<https://www.facebook.com/lesoiseauxdetrottoir>



## UN LIVRE TENDRE ET IMPLACABLE : À LIRE ET À FAIRE LIRE !

« Gilbert Duranton dissèque scrupuleusement au fil des pages de ce récit sensible et émouvant, l'enchaînement implacable des circonstances du viol de sa fille et la responsabilité écrasante de l'APF France handicap. Ce livre est un combat, un réquisitoire sans appel, la contribution de la famille Duranton pour mettre sur la place publique la question des violences faites aux femmes handicapées en institutions. Pour que chacun puisse s'emparer de ce débat et exige qu'on redonne à l'accueil des personnes handicapées les moyens de la dignité et de l'éthique qui lui font défaut aujourd'hui. *Pierre Weber* »



En vente à la librairie Regain (14€)



## Vie du village

### FÊTE DE LA MUSIQUE 2021 : MERCI POUR CETTE DOUCE SOIRÉE !

Organisée entre autres par l'école de musique, l'édition 2021 nous a permis de retrouver ensemble plaisir et insouciance. Place Jacqueline Bouquier, les enfants de l'école de musique ont ouvert les festivités avec une envie évidente, auprès de professeurs très investis. Un salut particulier à Hugo Kettenmeyer, prof de guitare,

qui quitte Reillanne pour d'autres horizons : merci à lui pour toutes les années d'enseignement auprès des jeunes élèves reillannais. Bravo et merci aux musiciennes et musiciens, amateurs comme professionnels, qui nous ont fait vibrer ce soir-là... Comme on en a besoin !



Véronique, Amélie et Lucie du trio *Des clochettes dans les pieds*, dans le jardin du musée des Amis des Arts (photos George Greenlee)

### LE STADE DE REILLANNE : UN ACCÈS LIMITÉ AUX CLUBS



Depuis les beaux jours, on observe des envies irrésistibles de sport chez certains, au point de sauter par-dessus le portail du stade. Or, la pelouse est fragile et nécessite des soins constants pour la préserver, ce qui représente une dépense certaine pour la collectivité. Petit rappel : l'utilisation du stade est réservée aux adhérents des clubs sportifs, sous la responsabilité de ces derniers. Des panneaux sont là pour le rappeler. Pour info, le stade de Cereste, moins entretenu, est en accès libre, et aussi le City-stade. Esprit sportif, es-tu là ?



# vie du village

## JOURNÉE DE L'ARCHÉOLOGIE À REILLANNE : UN PARI RÉUSSI !

Organisée par des archéologues en partenariat avec la commune, une journée alliant science, découverte et plaisir s'est déroulée place de la Libération, au Musée des Amis des Arts et à la salle des Associations samedi 19 juin. Les stands de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et du Service départemental de l'archéologie (SDA) ont accueilli des curieux de tous âges, qui ont pu également assister à une démonstration de taille des silex par Michel Grenet, archéologue, puis à la préparation de deux recettes de cuisine romaine par Dominique Peyric, également archéologue. De nombreuses personnes ont apprécié les démonstrations et ateliers de vannerie proposés par Marco et Hélène, ainsi que l'expo des objets d'inspiration "préhistorique" d'Olivier, à base, entre autres, de pierres et d'os.



Les présentations en salle d'André Kauffmann et de Dominique Peyric consacrées respectivement aux lampes romaines et à la cuisine romaine antique ont également rencontré leur public. Durant tout l'après-midi, on s'activait en cuisine, et au dîner, le repas romain préparé par Gaby et son équipe a régalé plus de 70 convives. En soirée, Olivier Clément (Cie du Faubourg) dans sa "Quête du Rôle" a épaté et réjoui une assemblée nombreuse et enthousiaste. Merci aux participants, et surtout au public nombreux, d'avoir contribué à la réussite de cette première journée consacrée à l'archéologie à Reillanne.



*Photos George Greenlee*



# Vie du village

## ALORS QUE LA FIBRE EST EN COURS DE DÉPLOIEMENT, LA 5G ARRIVE DÉJÀ À REILLANNE...

Le 7 décembre, le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion sur la 5<sup>e</sup> génération de téléphonie mobile dite 5G, avec pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement sur les multiples conséquences de la mise en service de ce nouveau réseau.

En effet, on estime que les équipements liés à la 5G utiliseront deux fois plus d'électricité que les précédents, entraînant une augmentation de la consommation électrique non négligeable. De plus, la diversité et le nombre d'objets connectés augmentera également ; les téléphones 4G devront être remplacés prématurément par des 5G pour pouvoir utiliser les nouvelles fonctionnalités, ce qui aura un impact sur la consommation des ressources naturelles, lesquelles se raréfient, et sur les émissions de gaz à effet de serre pour produire ces équipements. Ensuite, ce sont des tonnes de déchets électriques et électroniques qu'il faudra gérer.

Par ailleurs, l'étude menée par l'ARCEP sur l'impact sur la santé est encore en cours, mais les résultats ne seront connus qu'en 2023 ! Malgré cela, le déploiement de la 5G est déjà en cours... Cet organisme étudie, entre autres, l'effet « cocktail » d'un nouveau type d'ondes se cumulant aux autres fréquences déjà utilisées. On peut également se poser la question des conséquences sanitaires sur une population hyper connectée.

Face à ces constats et ces interrogations, de nombreuses communes ont d'ores et déjà, parfois dans le cadre d'une déclaration de l'état d'urgence climatique, prononcé des moratoires, comme Marseille, Lille ou Bordeaux.

Notre municipalité se doit de veiller à ce que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour le déploiement d'infrastructures sur son territoire.

Nous considérons que la balance entre le service rendu du réseau 5G et son impact écologique et sanitaire doit être étudié avant toute nouvelle installation.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal de Reillanne a émis le vœu :

- que le gouvernement instaure un moratoire sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G tant qu'un débat démocratique sur les impacts écologiques et sanitaires n'aura pas été mené pour mettre en balance les inconvénients et les suppléments de service rendus par cette technologie;
- que la ville de Reillanne applique ce moratoire sur son territoire, en vertu du droit à la subsidiarité concernant l'application du principe de précaution ;
- que la priorité soit donnée à la réduction de la fracture numérique, à travers le développement de la fibre en zone rurale et en finalisant le déploiement de la 4G.

Il faut croire qu'une fois encore, les lobbys sont plus forts que le principe de précaution : malgré notre vote et indépendamment de notre volonté, et selon une information sur [antennesmobiles.fr](http://antennesmobiles.fr), une antenne 5G a été mise en service à Reillanne courant janvier 2021.

*Lucie Roux, conseillère municipale*

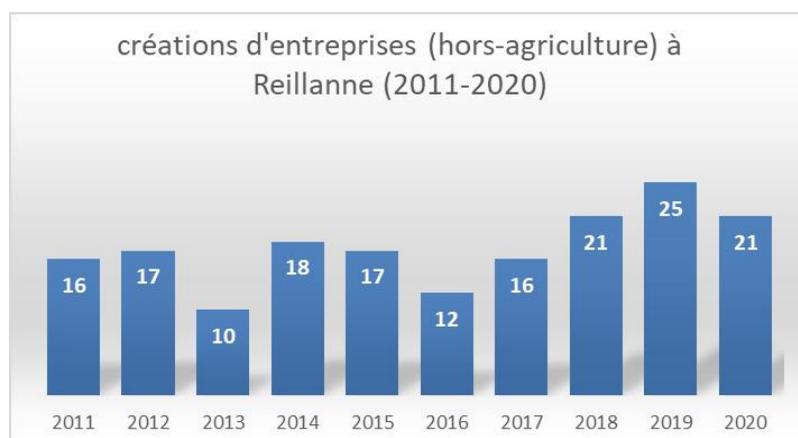
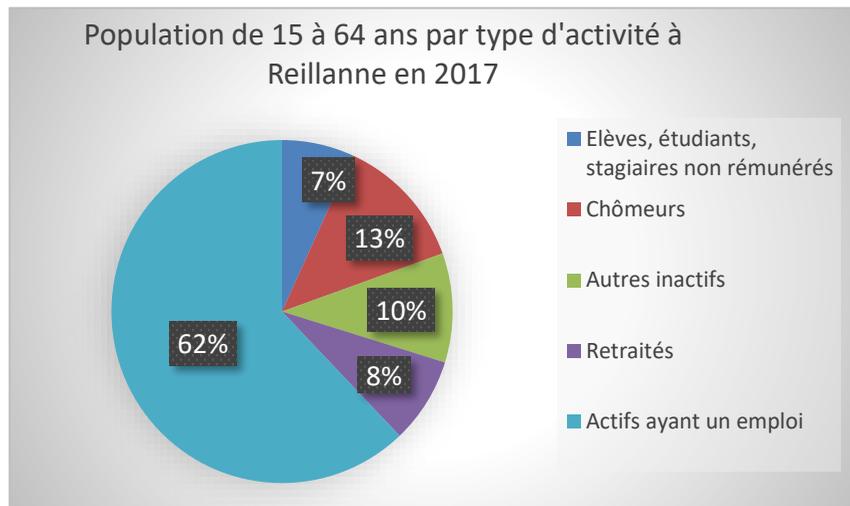


# Vie du village

## DOSSIER VIE ECONOMIQUE

Dans chaque bulletin, nous souhaitons présenter un petit dossier sur un aspect de la vie à Reillanne. Cette fois-ci, il nous a semblé que les récentes créations de commerces ou d'entreprises justifiaient de leur consacrer quelques pages. Selon l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), la population des 30-59 ans est en baisse à Reillanne entre 2007 et 2017. Or, il s'agit d'une partie importante de la population dite « active ». Cependant, en 2020, 21 créations d'entreprises hors-agriculture ont été enregistrées par l'Insee, dont 6 dans le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement ou de la restauration, et cinq dans le secteur des services.

Les autres concernent le bâtiment, la manufacture ou encore l'immobilier. Pour comparaison, il y avait eu 25 créations en 2019, mais seulement 10 en 2013. On note donc une tendance à la hausse de l'activité économique. Au niveau départemental au contraire, la baisse a été continue de 2010 à 2018. Par ailleurs, parmi les personnes ayant un emploi (salarié ou non), 38% travaillent dans la commune. Nous évoquons dans ce dossier uniquement certaines de ces entreprises parmi les plus visibles, en incluant de plus le secteur de l'agriculture. Un constat s'impose : cette année de crise n'a pas découragé la créativité et l'audace à Reillanne.





# Vie du village

## CHEZ P'TIT MAUSS : UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS GOURMAND À REILLANNE

Gourmands et gourmandes de Reillanne ont trouvé un nouveau refuge : « Chez p'tit Mauss ». La boulangerie-pâtisserie, qui a ouvert le 23 avril Bd de la Tuilière à l'entrée du village, a de quoi séduire tout le monde : viennoiseries, pains au levain, sandwiches et pains garnis, fougasses et focaccia, et bien sûr les pâtisseries. On peut déguster sur place ou emporter leurs framboisier, fraisier, millefeuille aux fruits rouges ou des gâteaux au chocolat, « le petit breton » étant d'un point de vue personnel à tomber par terre.

Frédéric Maussion, maître pâtissier, chocolatier, confiseur et glacier, a fait sa formation chez les compagnons du devoir pendant sept ans. Il a ensuite travaillé pendant quinze ans à Amsterdam dans des établissements 5 étoiles. Durant un an, Frédéric a été critique gastronomique pour le magazine Culinaire Saisonier, dans lequel il tenait la chronique pâtissière. Il a également fait un stage avec le maître chocolatier « Valrhona » pour parfaire sa technique. Un joli CV donc.

Frédéric est soutenu par sa femme Mouna et leurs quatre enfants. Aide-soignante au CAS de Forcalquier, cette dernière reprend ses études à la rentrée pour devenir infirmière. Les projets sont menés de front et en équipe, car la famille sait relever des défis, comme en 2016 lorsque leur maison prend feu et qu'ils doivent repartir de zéro. Nouveautés à venir : nougats, buches, chocolats maison, glaces à l'italienne et même des ateliers pour débutants, afin d'apprendre une recette ou juste passer un bon moment en cuisinant avec un professionnel. Pour renforcer l'équipe, ils recherchent un(e) jeune apprenti(e) motivé(e), qu'on se le dise !

Ouvert en semaine de 7h à 12h30 et de 16h à 19h et le dimanche matin de 7h à 13h. Fermeture le mercredi.  
Tel. 04 92 77 86 07

*Marion Andlauer Betoul*



*Vitrine de la pâtisserie (photo M. Maussion)*



*Mouna et Frédéric Maussion*



# Vie du village

## AU JARDIN : LE NOUVEAU RESTAURANT DES GRANONS

L'ancienne pizzeria des Granons a été rachetée en novembre 2020 par Sam et Lola. Le 1er décembre, après deux mois de travaux c'est un tout nouveau restaurant qui voit le jour. Le confinement ne les arrête pas, au contraire. Une fierté d'ouvrir malgré la période particulière, en proposant un service de livraison et de vente à emporter sur leur nouveau parking aménagé. Mais ils sont heureux de pouvoir enfin ouvrir les portes de leur restaurant « Au Jardin » qui sert une cuisine traditionnelle de qualité.

Comme les nouveaux gérants tiennent à le souligner : « la qualité vaut mieux que la quantité ». Ils se restreignent à 60 couverts au grand maximum, afin de proposer un service à la hauteur. Ici, pas de surgelés, le menu se décide le matin avec l'instinct du cuisinier. Des produits frais, du terroir, en privilégiant toujours la provenance. Pour les légumes, c'est essentiellement chez Daniel de la serre des Granons qu'ils vont s'approvisionner. Les glaces, des Hautes-Alpes, sont artisanales et le vin provient d'Apt. Après plus de dix ans de service dans les meilleurs établissements de Courchevel, et un rapprochement



TERRASSE D'AU JARDIN S.C

familial, le couple décide d'ouvrir son propre restaurant à Reillanne. Le mot d'ordre : rester simple tout en offrant une cuisine élaborée. « Leur foie gras en est la preuve ! »

Des diners-concerts de temps en temps, une chasse aux œufs de Pâques, ils ne manquent pas d'idées pour attirer les clients.

Ouverture du mardi au dimanche midi de 11h30 à 14h et le soir de 18h30 à 22h. Pour un menu avec entrée, plat et dessert, comptez entre 20 et 30 euros.

MAB

## L'AUBERGE DE REILLANNE : CHEZ FANNY ET VICTOR

Depuis juin 2020, Victor et Fanny ont repris l'auberge de Reillanne. À l'initiative de ce projet : Victor et son coup de cœur pour la bâtisse, auquel s'ajoute l'envie de monter son propre restaurant. C'est tout naturellement que Fanny, sa compagne, le rejoindra dans cette aventure. À elle le pragmatisme, à lui la créativité. Tous deux sont complémentaires et ensemble ils ouvrent les portes de l'Auberge en février 2021. Il y a cinq chambres, deux terrasses, un immense jardin et un sentiment de sérénité qui se dégage du lieu comme des propriétaires. « C'est le bon endroit pour se ressourcer » d'après les clients.

Victor, le chef cuisinier, propose un menu que l'on découvre au dernier moment. Mais pas de panique, le chef s'adapte aux allergies et restriction « alimentaire » de chacun. Là encore, ces Reillannais s'approvisionnent grâce à un petit réseau de producteurs du coin. Du début à la fin, le but est de faire vivre une expérience, gustative et humaine. Car c'est bien l'émotion qui est recherchée. Pas plus de 15 ou 20 couverts pour offrir aux clients comme à leurs employés une qualité de

service.

Chambres d'hôtes de 65 à 100 euros la nuit. Pour le restaurant, le menu proposé est à 45 euros avec le choix entre deux entrées, deux plats et deux desserts.

<https://auberge-reillanne.fr/>

MAB





# Vie du village

## Ô'CAFOUTCHE : VRAC ET ÉPICERIE FINE

Une nouvelle boutique ouvrira ses portes dans le centre du village courant juillet. Il s'agit d'Ô'cafoutche, une épicerie proposant de la vente en vrac : céréales, fruits secs mais aussi des cosmétiques ou les produits d'entretien pour la maison. La boutique proposera également des produits frais tels que du fromage frais, des yaourts et des glaces.

Après une reconversion professionnelle, Julia décide de se lancer dans le commerce. Située entre la Cave



Reillannaise tenue par sa mère et le tabac, l'aménagement de cette ancienne écurie a nécessité une bonne dose d'huile de coude. La mangeoire en pierre a été recyclée pour contenir les fruits et légumes de saison, et la décoration alliant fer et bois donne une jolie touche moderne au lieu.

Son rayon « épicerie fine » proposera des produits classiques et d'autres plus raffinés selon la saison comme des truffes, mais aussi des chocolats provenant de la confiserie Leblanc de Banon. Pour privilégier l'origine locale et les produits de qualité, Ô'cafoutche sera approvisionné par de multiples producteurs ce qui lui permettra d'avoir des produits originaux. Nul doute qu'il saura trouver sa place parmi les commerces de Reillanne.

Ouverture prévue le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 16h à 19h.

Le mercredi et dimanche matin uniquement de 9h à 12h30.

MAB

## DEUX JEUNES PÉPINIÉRISTES À REILLANNE !

Depuis deux printemps à la serre « Anaïs PEPINIÈRE », Anaïs et Michael vous proposent un choix de végétaux passant de l'annuelle à la vivace, aux plants maraîchers, arbres et arbustes...

Située entre la Garde de Dieu et le village, la serre ouvre ses portes chaque année d'avril à juillet puis à l'automne les mois d'octobre et novembre.

En développement, la construction d'une serre de 500m<sup>2</sup> est prévu pour le printemps prochain, afin de vous offrir un plus grand assortiment de plants.

Contact : 06 70 61 18 37 [anaisbeaumel@hotmail.fr](mailto:anaisbeaumel@hotmail.fr)

Anaïs PEPINIÈRE

Ferraye du poirier 04110 Reillanne



<https://www.facebook.com/Reillanne-Anaïs-Pépinière>



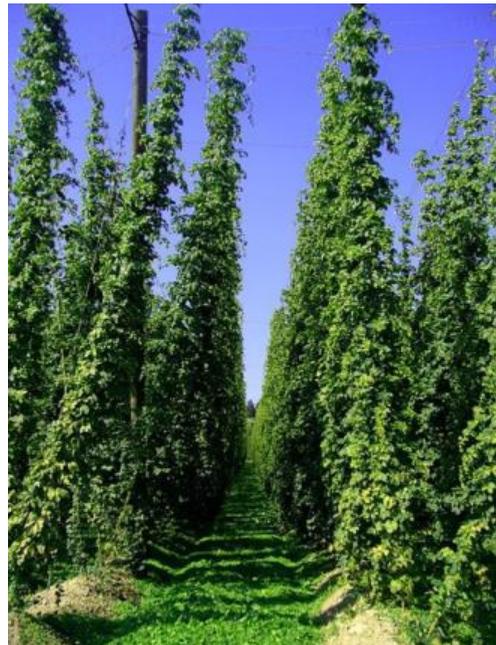
# Vie du village

## ALPHA HOUBLON, UNE HOUBLONNIÈRE BIO À REILLANNE

*Florian Mongin arrive à Reillanne en 2019, avec sa compagne Anne Sophie et leurs deux enfants, puis fin octobre, la petite dernière, Lili, naît ici. Un retour à la campagne qui se construit autour d'une volonté d'autonomie et d'éducation des enfants plus proche de la nature, et dont une reconversion dans la paysannerie paraît le meilleur compromis. Le constat dès 2017 d'une filière brassicole artisanale en plein essor rencontrant des difficultés d'approvisionnement en houblon sur le territoire français, justifie le défi innovant d'en produire.*

### Reconversion en néo-houblonnier

Après l'obtention d'un BP de responsable d'exploitation agricole, Florian s'investit dans deux associations : Bière de Provence, avec laquelle il collabore au projet FEADER d'expérimentation variétale de houblons en climat méditerranéen, et Houblons de France, une association luttant pour la relocalisation de la culture de houblons en France. Au printemps 2020, il lance une campagne de parrainage de plants de houblon dont quelques racines seront plantées dans les bacs au café du Cours. Puis, dans le foisonnement des projets brassicoles locaux, Florian apporte son soutien bénévole à l'association brassicole la Serpentine, et co-organise avec Karl Gobyn, un néo-houblonnier de Forcalquier, le collectif George Houblon, l'association Bière de Provence et Agribio 04, les « Hop 2020 » – hop = houblon en anglais et l'acronyme de Houblonnières Ouvertes au Public – lancées par Houblons de France.



### Qu'est-ce que le houblon ?

Cette liane, qui peut atteindre plus de 8 mètres, est une plante vivace et pérenne durant 15 à 20 ans. Seule la plante femelle est cultivée pour sa lupuline, une substance jaunâtre qui renferme des acides alpha et des huiles essentielles, entre autres. Son cycle de production se déroule de mars à septembre. Un plant peut être composé de 5 000 cônes, ceux-ci sont cueillis et ensuite séchés. On en trouve de façon endémique en Provence, surtout en ripisylve, près des cours d'eau. On dénombre plus de 300 variétés, chacune étant amérisante, aromatique ou dual, soit les deux à la fois.

### Le houblon dans la bière : une véritable épice

Le houblon sert principalement à apporter l'amertume, dont les acides alpha sont les principaux

précurseurs, et l'arôme à travers les huiles essentielles. Plus techniquement, il modifie les performances de la levure au cours de la fermentation, contribue à la texture de la bière, ou saveur en bouche, préserve la teneur en bactéries pour protéger contre des micro-organismes dus aux résidus de fermentation, réduit les excès de mousse au cours de l'ébullition du moût, aide à la coagulation des protéines pendant l'ébullition, agit en tant que filtre lorsque des sacs de houblons sont utilisés, et enfin agit comme agent moussant actif.

### Alpha Houblon : un projet en agroécologie

La SAFER attribue en 2020 la parcelle Z47 au projet d'une houblonnière à Reillanne. Cette parcelle située après la déchetterie, à droite avant la descente au Largue, verra la construction d'une structure treillis

.../...



# Vie du village

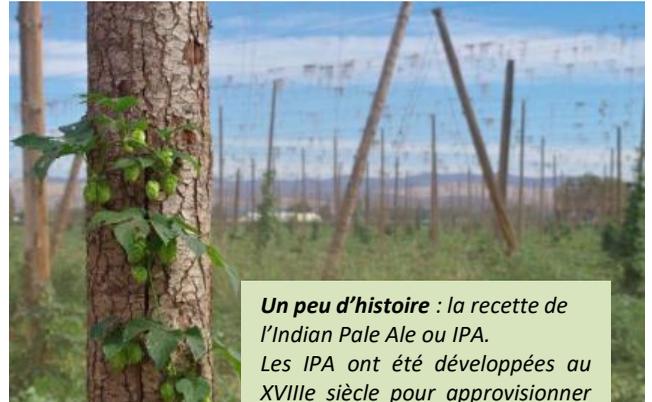
s'élevant à 6m de haut, et d'un hangar de 100m<sup>2</sup> pour les ateliers de transformation. Un forage alimentera la culture, arrosée par un système de goutte à goutte. 5000 plants (3 variétés) sur une surface de 2 ha seront cultivés selon les principes de l'agroécologie, afin de favoriser la biodiversité au-dessus des sols et dans les sols, économiser la ressource en eau, supprimer les intrants synthétiques externes, et diminuer l'usage des combustibles fossiles.

## Objectifs d'Alpha Houblon : du local au global

Pour alimenter les brasseurs locaux pour une bière 100% locale; créer une association de producteurs provençaux ; travailler à la création de nouvelles variétés de houblon...

Florian Mongin

<https://florianmongin.wixsite.com/houblonsdeprovence>



**Un peu d'histoire** : la recette de l'Indian Pale Ale ou IPA.

Les IPA ont été développées au XVIII<sup>e</sup> siècle pour approvisionner les troupes coloniales britanniques en Inde, la bière supportant mal la traversée. Cette nouvelle recette enrichie de sucre et de houblon aurait préservé la bière ! Remise au goût du jour à la fin des années 80 par les brasseurs artisanaux étasuniens, la tendance gagne l'Europe dans la décennie 2010 en Europe.

## NOUVEAU SUR LE MARCHÉ DE REILLANNE : LE FRITEUR MICHEL !



Quand le Nord rencontre le Sud, ça donne quoi ? De délicieuses frites à Reillanne : « Les frites du Nord » de Michel, reillannais franco-belge né à Lille. Boucher de profession parfois envoyé dans toute la France, il est arrivé dans le Sud où il a rencontré sa compagne Élodie. Pour ne plus repartir en déplacement, il a ouvert un stand sur le marché où il vous accueille le dimanche, avec ses frites « tradition » au gras de bœuf, ce qui leur donne un goût différent, les rend à la fois moelleuses et croustillantes. Bientôt d'autres spécialités du Nord à déguster comme les *fricadelles* ou saucisses, et les *mexicanos*, de la viande de bœuf hachée et pimentée. Allez Biloute !

Contact : 06 65 40 22 90 [lesfritesdunord@gmx.fr](mailto:lesfritesdunord@gmx.fr)  
<https://www.facebook.com/Lesfritesdunord/>



# Vie du village

## DISPARITION DE JEAN-PIERRE SPALLA, UN PASSIONNÉ DU PATRIMOINE

Début juin 2021, Jean-Pierre Spalla nous a quittés. Président de l'association de sauvegarde du Patrimoine de Reillanne, il avait tenu, malgré son état de santé, à assister en février dernier à la réunion de la commission culture et patrimoine, durant laquelle il avait évoqué les sujets qui lui tenaient à cœur, comme la rénovation du lavoir, du presbytère et de l'église. Les échanges étaient chaleureux, et toujours très instructifs, car, chez Jean-Pierre Spalla, on pénétrait dans un lieu dédié à l'histoire et au patrimoine, de Reillanne bien entendu, mais également de Manosque, « sa » ville. Pour cette raison, il fit don en 2020 d'un ensemble d'objets et d'archives d'une grande valeur patrimoniale aux archives municipales manosquines. Nous espérons que l'association du patrimoine continuera avec dynamisme dans les pas de son regretté président.



## EXPRESSION DE L'OPPOSITION : LISTE « REILLANNE, NOTRE VILLAGE »

### Nos aînés et leurs ordures ménagères

Depuis la création des ilots d'ordures ménagères, jeter ses déchets est devenue compliqué pour nos aînés qui ne disposent pas de voiture ou doivent solliciter un voisin ! Pourquoi ne pas créer un service de ramassage hebdomadaire pour les personnes en difficultés. Il suffirait pour cela par exemple, d'en faire la demande au CCAS, qui se tournerait vers la Mairie afin que ce service soit mis en place au plus vite !

### Encore les ordures ménagères

Mais là, il s'agit des containers devenus crasseux, cassés, même indisponible depuis plusieurs semaines et isolé par de la rubalise. Des incivilités sont constatées par le dépôt de déchets engendrant en plus des problèmes d'hygiène. Vous êtes nombreux à demander un entretien régulier de ces containers et sollicitons la mairie afin que le nécessaire soit fait !

### Vitesse excessive

Au niveau du lotissement Terres Blanches, plusieurs accidents ont été évités de justesse malgré la présence du panneau pédagogique qui ne sensibilise pas suffisamment les chauffards roulant bien trop vite. Qu'attend-on nous pour mettre en place des ralentisseurs ? un mort comme à l'entrée de Manosque !

### Entretien du village

Notre beau village n'est pas du tout entretenu. Il suffit de se promener dans les ruelles pour constater les mauvaises herbes, les caniveaux remplis de terres, les arbres morts, le mauvais état général ! Il en est de même des entrées du village notamment entre le parking covoiturage et le stade ! Ne pourrait-on pas missionner des entreprises ou encore organiser d'autres journées de nettoyage par les habitants, afin de retrouver un village accueillant !

*Reillanne notre village*



# Agenda

Selon les dernières directives gouvernementales du 12 juillet concernant la pandémie de Covid-19, l'accès à tout événement culturel accueillant plus de 50 personnes sera limité à partir du 21 juillet et cela dès 12 ans, aux personnes en possession d'un PASS sanitaire attestant de leur vaccination ou d'un test PCR négatif de moins de 48h. L'entrée au musée, restaurant, cinéma, théâtre etc. sera soumise aux mêmes conditions. Un coup dur pour les animations et sorties de l'été pour le public, mais surtout pour les professionnels contraints une nouvelle fois de s'adapter dans l'urgence aux mesures annoncées tardivement. Nous leur exprimons ici notre soutien et nous vous demandons par avance d'excuser les modifications que cela pourra entraîner dans une programmation estivale déjà réduite.

## Agenda été 2021

(sous réserves)

**Samedi 31 juillet** Vernissage en musique expo Cirque Bidon, Musée des Amis des Arts, 18h

**06 au 09 août** Fête foraine

**Vendredi 13 août** Marché nocturne avec orgue de Barbarie et bal, CDF, Place de la Libération

**18 et 19 août** *Les Misérables*, théâtre Cie L'accordéon, deux soirées, esplanade Saint-Denis

**27 et 28 août** Festival « En cavale », deux soirées de théâtre, cirque et musique, sous chapiteau et en divers lieux.



**Ouverture de la médiathèque**  
tous les jeudis et samedis  
de 10h à 12h

## ÉCOLE DE MUSIQUE DE REILLANNE

OUVERTE À TOUS ENFANTS ET ADULTES !

### COURS INDIVIDUELS

**DURÉE 45 MIN - À PARTIR DE 7 ANS**

- PIANO avec Meja Abbas
- BATTERIE avec Nicolas Hobbe
- GUITARE (sous réserve d'un nouveau professeur)
- FLÛTE TRAVERSIÈRE avec Pauline Paguet
- SAXOPHONE avec Gérard Dupuis
- CHANT LYRIQUE avec Sylviane Gentil

**TARIF À L'ANNÉE : 390 €**  
+ 1 cours collectifs "enfants" GRATUIT  
+ 1 cours collectif "adulte" à 50€

### COURS COLLECTIFS

- EVEIL MUSICAL (5-7 ans) avec Pauline Paguet - 1h
- MUSIQUE EN PRATIQUE (7-15 ans) avec Pauline Paguet - 1h30
- FORMATION MUSICALE (15 ans et +) avec Pauline Paguet - 1h

**TARIF À L'ANNÉE : 130€**

- PERCUS AFRO-CUBAINES (15 ans et +) avec Nicolas Hobbe - 1h30
- CHORALE MUSIQUE ACTUELLE / WORLD (15 ans et +) avec Pauline Paguet - 1h30
- CHOEUR CLASSIQUE (15 ans et +) avec Sylviane Gentil - 1h30

**TARIF À L'ANNÉE : 210€**

**COURS D'ESSAI GRATUIT !**

**INSCRIPTIONS ET RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS**

- MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021 DE 16H30 À 18H30 À L'ÉCOLE DE MUSIQUE (DERRIÈRE LA SALLE DES FÊTES)
- SAMEDI 11 SEPTEMBRE DE 9H À 13H AU FORUM DES ASSOCIATIONS (PLACE DE LA LIBÉRATION)

**DÉBUT DES COURS LE LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021**

**CONTACT : [ecolemusiquereillanne@gmail.com](mailto:ecolemusiquereillanne@gmail.com) ou 07 67 30 37 58**

Vous souhaitez que votre info soit diffusée sur la radio locale Reillann'air, envoyez vos mails à Elodie : [elox04@yahoo.fr](mailto:elox04@yahoo.fr)



# Informations pratiques

## Permanence des élus (sur rendez-vous)

Claire Dufour, maire sur rendez-vous  
 Francis Marguerite  
 Muriel Lavault  
 Bernard Giorgi  
 Isabelle Grenut  
 Jean Cassini } sur rendez-vous

**Mairie** Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07  
 com.reillanne@orange.fr ou mairie.reillanne04@orange.fr

<https://mairie.reillanne.com/>

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Reillanne>

## Heures d'ouverture :

Mardi, jeudi 8h – 12h et 13h30 – 17h30

Lundi, mercredi et vendredi 8h – 12h

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public, merci de contacter le responsable des services techniques, monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64*

## Horaires de la Ressourcerie

- jeudi 9 h 30 – 11 h 30
- Vendredi 16 h – 18 h
- Dimanche 10 h 30 – 12 h 30

## NUMÉROS IMPORTANTS

### Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

### Infirmières :

- . Audrey Massuco
- . Maëva Honoré } 06 88 49 31 85
- Noémie Valette
- Isabelle Maurice 06 29 60 86 16

### Kinésithérapeutes :

- . Valérie Tordjman 06 74 28 71 40
- . Evelyne Drévilhon 04 92 72 71 86
- . Fabienne Pruvost

### Ostéopathes :

- . Véronique Rapuzzi 06 08 06 52 97
- . Moïra Besson 06 99 19 31 83

### Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

**Taxis du Luberon :** 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

**La Poste :** 04 92 77 77 02

**Gendarmerie de Céreste :** 04 92 79 00 01

**Pompiers 18**

**Numéro d'urgence international : 112**

**Police 17**

Comité de rédaction: Marion Andlauer, Jean-Yves Domalain, Elodie Dominguez, Isabelle Grenut, Martine Lesbros, Francis Marguerite.

Vous pouvez nous proposer vos idées, vos articles...

## Etat civil

### Naissances

Julia Sejnera 12 mai 2021  
 Liona Belard Dumesnil 30 juin 2021

### Mariages

Catherine Moulin et Jérôme Teste 12 juin 2021

### Décès

Olivier Farcot 25 avril 2021  
 Danielle Autheman 15 mai 2021  
 Jean Barascud 16 mai 2021  
 Jean-Pierre Spalla 21 mai 2021  
 André Monier 10 juin 2021  
 Maryse Fabbri 13 juin 2021  
 Marie-Monique Augendre 17 juin 2021

## Office de tourisme :

Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37  
 mail : [tourisme@reillanne-en-provence.com](mailto:tourisme@reillanne-en-provence.com) et/ou  
[oti@haute-provencepaysdebanon.com](mailto:oti@haute-provencepaysdebanon.com)

Site : <https://haute-provencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/>

**Marchés hebdomadaires :** tous les jeudis et dimanches matin sur la place de la Libération

**Responsable marché pour les emplacements :** Yves Besnier (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

**Bibliothèque :** Jeudi et samedi 10h – 12h.

**Crèche :** 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

### Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous  
 Président George Greenlee 06 77 43 25 74

**Assistante sociale :** tous les mardis matin en mairie sur RDV au 04 92 30 39 70

**ADMR sur rendez-vous** avec Madame Brigitte Canzler 04 92 79 01 40

**Permanence Secours populaire** 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 16h salle à côté de la Poste

### Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural et conseil pour la rénovation énergétique)

sur rendez-vous auprès de la mairie

Août : lundi 2 de 13h30 à 16h et jeudi 5 de 13h30 à 17h

Septembre : lundis 6 et 20 de 13h30 à 16h

et jeudi 9 de 13h30 à 17h

**Déchetterie :** lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h samedi matin 8h30/12 h